Le groupe coopératif de cliniques indépendantes SantéCité annonce l'élection de Dominique P
ON
comm
e p
résident
à l'occasion
d'une réforme de sa gouvernance pour accompagner son
développement rapide
. Le
groupe réunit
désormais
108
établissements de santé
, autour de 36 coopérateurs, pour un
chiffre d'affaire
s
cumulé
supérieur à 2
milliard
s
d'euros
.

Dominique Pon, 46 ans, directeur de la Clinique Pasteur à Toulouse, succède ainsi à Yves No
el
,
60 ans
d
irecteur d
es Investissements de
Courlancy
Santé
(Reims),
qui
a pris
la direction opérationnel
le
du groupe
au poste nouvellement créé de
d
irecteur g
énér

al.

La révision des statuts initiaux de 2012 a également permis d'élire un Comité de direction, composé de six membres
*
et accompagnant collectivement la stratégie du groupe.

« Notre groupement connaît une forte dynamique de croissance et il était important de revoir notre gouvernance , d'adapter not
re fonctionnement opérationnel pour être en phase avec cette dynamique et préserver notre efficacité. Cette
nouvelle
dimension
, plus opérationnelle, va
permet
tre
la mis
e en place de nouvelles méthodes de travail,
mais toujours
avec beaucoup de ténacité et d'énergie
»
, déclare le nouveau président de
SantéCité
, Dominique
Pon
.

Quatre années de croissance continue

Depuis sa naissance le 15 juin 2012, le groupe créé par 10 membres fondateurs tous propriétaires d'un ou plusieurs établissements
hospitaliers privés indépendants
, a
plus que
doublé de taille, passant
de
38

établissements pour
800 millions d'euros de chiffre
d'affaires consolidé en 2012
à plus de 100 étab
lissements pour 36 coopérateurs et plus de 2 milliards de chiffre d'affaires
et de nouveaux coopérateurs sont candidats pour 2016.

Il est structuré autour d'une société par actions simplifiée (SAS) à capital variable et statut coopératif, filia
le des cliniques indépendantes
représentées par leurs dirigeants propriétaires majoritaires.
Le groupement s'est constitué dans le cadre
d'une démarche collective
visant à rompre l'isolement des cliniques indépendantes et à mettre en commun ressources, expertises
, retours d'expérience
et une politique d'achats groupés.

Entre des grands groupes nationaux, adossés à de puissants investisseurs, et la clinique indép endante par nature isolée, le g
roupe
c
oopératif Santé
Cité
incarne
une troisième voie pour mieux relever les défis de l'hospitalisation de demain.

« Le principe d'une coopérative induit la notion d'égalité : un établissement = une voix, quelle que soit sa taille. C 'est aussi une
société filiale ou c h
acun a
le devoir de travailler pour le collectif, c'est un mode de fonctionnement léger
et
efficient
;
SantéCité
,
c'est
aussi un lieu de rupture de l'isolement et de reprise de confiance dans notre avenir
d'indépendant

»
,
souligne le nouveau directeur général de SantéCité, Yves Noel.

Défendre les intérêts des cliniques indépendantes

SantéCité s'est fixé comme objectif premier la défense des intérêts des cliniques indépendantes avec vocation à être inclusif : ni un syndicat ni un prestataire de services mais un
e
société, filiale
au service de
s clinique
s
,
et dont le seul critère
d'inclusion
est l'indépendance
du capital
de l'établissement MCO ou SSR.

Largement inspiré de ce qui se faisait depuis longtemps dans d'autres secteurs d'activité ou la fo r
me coopérative est florissante,
dans le secteur bancaire, la grande distribution, le bâ
timent ou encore
l'agriculture
: des indépendants se fédèrent autour de valeurs communes, par solidarité mais aussi par un partage d'intérêts.

L'objectif commun de SantéCité est de viser des gains d'efficience, de réduire les coûts via un partage d'information
, tout en continuant à être à la pointe de l'innovation et à assurer la meilleure qualité et sécurité des soins possible.

La mise en place d'un benchmarking entre établissements s'est ainsi révélé rapidement une

source d'efficience pour les coopérateurs en matière de gestion financière ou de politique des achats. Elle a permis de peser dans les négociations avec les fournisseurs avec la technique de l'achat groupé.

Le partage d'expérience a également permis aux établissements de progresser dans les processus de rationalisation de leur organisation, l'évolution de leur politique RH et, sur le plan médical, l'amélioration de la prise en charge des patients.

***

* Les six membres du Comité de direction sont : Dominique Pon (Clinique Pasteur, Toulouse), Delphine Dupé (Clinique du Pré, Le Mans), Marc Attia (Inviva, Paris), Charles-Antoine Benhamou (Hôpital Privé Nord Parisien, Sarcelles), Laurent Ramon (Groupe Cap Santé, Montpellier), Sébastien Mounier (Village Santé, Angers), Julien Wallois (Groupe Victor Pauchet, Amiens).

***

A propos de SantéCité

SantéCité est le premier groupe coopératif de cliniques indépendantes. Créé en 2012 par 10 membres fondateurs, tous propriétaires d'un ou plusieurs établissements, et devenu pleinement

opérationnel
en j
anvier
2013, il
comprend désormais 36 coopérateurs et 108
établissements
(registre
Finess
)
pour
2 m
illiards
d'euros de chiffre d
'affaires en 2015
.
Le groupe
coopératif
s'inscrit dans une
démarche
de mutualisation des
établissements
de santé privés et promeut des valeurs de solidarité,
d'innovation et de performance au service de l'excellence
médicale
et des patients.
Santé
Cité
rep
résente 20%
de l'
activité
de l'hospitalisation
privée MCO
en France
(médecine-chirurgie-obsté
trique). L'ensemble des
établissements
compte 18
.000 lits et places, emploie 21.
000 collaborateurs salariés, 4
.
900 médecins libéraux qui
a
ccueillent annuellement
2 millions de
patients, dont plus de

432
.
000
passages aux urgenc
es
.